

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020-29**

**OBJET : Détermination du nombre de vice-Présidents**

**Ont participé à la présente délibération :**

**COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES**

*Administrateurs titulaires présents*

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. CADAS, M. DURAND, Mme ARTIGUES.

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

M. LADEVEZE représenté par M. GILLON.

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

M. CAMPAGNE représenté par M. RASPEAU.

**COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES**

*Administrateurs titulaires présents*

MM. SAVIGNY, CALAS

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

*Administrateurs titulaires présents*

M. PARRE

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Mme RIEU représentée par M. PARRE

**Représentants des établissements publics adhérents**

*Administrateurs titulaires présents*

M. ARSÉGUEL

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Mme DOSTE représentée par Mme VIDAL

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne**

*Administrateurs titulaires présents*

Mmes FLOUREUSSES, VOLTO

*Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants*

Néant

*Administrateurs titulaires représentés par pouvoir*

Néant

## Contenu délibération

Mme GEIL-GOMEZ, Présidente du CDG31, indique que, conformément à l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, le Conseil d'Administration élit de deux à quatre vice-présidents parmi les membres titulaires représentant les collectivités et l'ensemble des établissements publics affiliés au centre.

La Présidente propose de fixer à quatre le nombre de vice-présidents, compte tenu de l'importance de l'établissement et de ses missions au niveau départemental et régional.

### **Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :**

- De fixer le nombre de vice-présidents à quatre.

Fait à Labège,

Le 05 novembre 2020

**La Présidente,**

**Sabine GEIL-GOMEZ**